

CONDITIONS GENERALES

TERMES CONTRACTUELS. CE DOCUMENT CONTIENT LES CONDITIONS RELATIVES A LA LOCATION DE LA MOTO. VOUS ETES INVITE A LE LIRE ATTENTIVEMENT.

Par la présente, vous me louez la Moto décrite dans le Formulaire de Location selon chacun et tous les termes et conditions imprimés sur le Formulaire de Location et sur ce document (collectivement le "Contrat de Location"). En signant le Contrat de Location, j'accepte que ces termes et conditions sont essentiels à ce Contrat.

1. **CONDITION DE LA MOTO, LIVRAISON ET RESTITUTION.** Je reconnais avoir reçu la Moto en bonne condition générale, propre, avec un jeu original de clés et sans défaut apparent excepté ceux indiqués dans le Formulaire de Location. La Moto est livrée avec un réservoir d'essence rempli. Je paierai des frais d'essence si je restitue la Moto sans que le réservoir soit rempli. Ces frais seront tarifés par litre comme précisé dans le Formulaire de Location, en fonction du nombre de litres requis pour remplir le réservoir. Je reconnais que les frais d'essence peuvent ne pas coïncider avec le prix de l'essence au détail. Je restituerai la Moto aux date et heure indiquées dans le Formulaire de Location, dans la même condition que celle dans laquelle je l'ai reçue sous réserve de l'usure normale. Si je ne restitue pas la Moto aux date et heure indiquées dans le Formulaire de Location, vous pouvez (i) me facturer, en tout ou en partie, le temps supplémentaire à 15 € par heure sauf si la Moto est volée ou détruite; (ii) reprendre possession, à mes frais, de la Moto à tout endroit et (iii) déclarer à la police que la Moto a été volée. Je renonce à toute revendication contre vous pour toute conséquence résultant de pareille déclaration. Je vous restituerai la Moto sauf disposition contraire dans le Formulaire de Location ou accord écrit des parties (dans chaque cas, le « Site de Restitution »). Si le Site de Restitution est autre que le site dans lequel j'ai loué la Moto, je paierai des frais de 7 € par kilomètre de l'endroit où j'ai laissé la Moto jusqu'au Site de Restitution. Je reconnais et accepte que j'ai la garde exclusive de la Moto et des clés jusqu'à ce que je les restitue au comptoir du loueur sur le Site de Restitution et en aucun cas à des personnes sur les parkings. Je reconnais et accepte que je dois veiller à la Moto et aux clés, de verrouiller la Moto lorsque laissée seule et d'utiliser tout dispositif de sécurité installé sur ou fourni avec la Moto.

2. **FRAIS DE LOCATION.** Pendant la durée de location de la Moto, je paierai un loyer conformément au tarif horaire et à la durée indiqués dans le Formulaire de Location. Le loyer minimum est celui d'une heure de location. Le cas échéant, je paierai les autres frais de location mentionnés dans le Formulaire de Location. Je vous paierai également tous les frais additionnels suivants qui pourraient être dus: (i) les amendes, pénalités, frais judiciaires ou autres dépenses (y compris notamment le recouvrement des amendes de parking, circulation et autres infractions dont la mise en fourrière) qui pourraient être mis à votre charge mais sont dus à cause de ma surveillance, garde, contrôle, possession, conduite et utilisation de la Moto; (ii) les frais exposés lors du recouvrement de tout montant dû en vertu de ce Contrat; (iii) les frais raisonnablement nécessaires pour nettoyer la Moto si elle est restituée avec de nombreuses taches ou excessivement sale ou souillée; (iv) les dommages dus en vertu de l'article 12; (v) l'indemnité due en vertu de l'article 13; (vi) la perte de revenus; (vii) si je commets un manquement contractuel à ce Contrat, vous pouvez retenir la garantie et autres fonds que je vous ai payés, et je serai responsable de tout dommage supplémentaire qui vous aura été causé. Les frais additionnels seront facturés séparément.

3. **RECouvreMENT.** (a) Tous les loyers et frais de location indiqués dans le Formulaire de Location sont dus et doivent être payés lorsque la Moto est restituée. Les frais additionnels sont dus et doivent être payés à la date précisée dans la facture y relative. Si je ne paie pas les loyers, frais de location et frais additionnels (collectivement les «Frais») lorsqu'ils sont dus, j'accepte de payer des intérêts moratoires au taux annuel de 18% sur le solde dû ainsi qu'une indemnité de 200 €. Je vous notifierai, par lettre recommandée, toutes mes objections relatives aux Frais dans les 10 jours de la date à laquelle le paiement est dû; à défaut d'objections dans le délai imparti, je serai considéré comme ayant accepté votre décompte des Frais. Tous les Frais sont sujets à un audit final. Si, suite à cet audit, une erreur est trouvée dans le décompte, je vous paierai la sous-facturation ou recevrai remboursement de toute surfacturation excédant 100 €. (b) J'ai été avisé que mon crédit, jusqu'au montant total estimé des Frais dus en vertu de ce Contrat, fondé sur ma déclaration relative à cette location, peut être réservé par la société émettrice de la carte que j'ai présentée pour payer ma facture. Je consens à la réservation de ce montant. Ma signature apposée sur ce document vous autorise à charger la carte de crédit mentionnée ci-dessus pour chacun et tous les frais dus aux termes de ce Contrat. Si le paiement est effectué par carte de crédit, j'accepte irrévocablement et définitivement que tous les Frais et dépenses relatives à la location soient chargés sur ma carte de crédit. (c) Je suis le principal débiteur de tous les Frais dus aux termes de ce Contrat. Si j'ai demandé que les Frais soient facturés à une autre personne, société ou organisation, telle la société émettrice d'une carte de crédit, qui, après réception de votre facture, demeure en défaut de paiement, je resterai solidairement responsable du paiement et l'effectuerai dans les plus brefs délais. (d) Si je choisis que les Frais dus en vertu de ce Contrat de Location soient facturés dans une devise autre que la devise locale ou l'Euro, le taux de change utilisé pour la conversion des devises sera déterminé par vous conformément à votre pratique habituelle, y compris vos frais habituels pour cette opération.

4. **PROPRIETE.** Vous êtes le propriétaire de la Moto. Ni moi ni quiconque n'acquerra un droit ou intérêt dans la Moto en vertu de ce Contrat sauf mon droit de détenir et d'utiliser la Moto en qualité de locataire pour la durée indiquée dans le Formulaire de Location et conformément à ce Contrat. Je vous aviserai de (i) toute tentative de saisie ou saisie de la Moto par un tiers; (ii) toute décision judiciaire ou procédure légale qui peut affecter les droits ou intérêts de vous-même, Harley-Davidson Motor Inc., Harley-Davidson Inc., et toute société affiliée; (iii) toute procédure légale en mon contre du chef de faillite, liquidation ou sursis de paiement. Je ne vendrai pas, ne transférerai pas, ne céderai pas, ne sous-louerais pas un de mes droits ou intérêts quelconques en vertu de ce Contrat, ni la Moto ou une de ses parties; toute tentative de cession, sous-location ou transfert est nulle et sans effet.

5. **CONDITIONS D'UTILISATION.** Je vous déclare que (i) j'ai au moins 25 ans et suis en bonne santé; (ii) je comprends que des risques uniques sont associés à la conduite d'une moto; (iii) j'ai au moins 2 ans de (suffisant d'an de) permis de conduire approprié de la cylindrée du véhicule loué; (iv) je possède un permis de conduire en cours de validité qui m'autorise à conduire, dans le pays de ma résidence permanente, une moto du même cubage que la Moto. Je (i) respecterai les lois, règles et règlements gouvernementaux relatifs à l'utilisation et à la conduite de la Moto; (ii) vérifierai le niveau d'huile du moteur à chaque remplissage du réservoir; (iii) vous rapporterai immédiatement tout défaut mécanique. Je n'utiliserai pas ou ne permettrai pas l'utilisation de la Moto (i) par toute personne autre que moi-même ou le locataire additionnel mentionné dans le Formulaire de Location; (ii) pour transporter des passagers ou des biens dans le cadre d'un contrat d'emploi; (iii) pour remorquer ou pousser tout objet; (iv) pour des tests, dans une course ou compétition ou sur des routes non carrossables; (v) pour instruire une personne non détentrice d'un permis pour conduire la Moto; (vi) par quiconque légalement interdit de conduire un véhicule motorisé; (vii) sous l'influence de l'alcool, d'une substance illégale ou d'une drogue, sur prescription médicale ou non, qui pourrait affecter la capacité du conducteur de conduire la Moto; (viii) dans un but illégal, y compris le transport de substances illégales ou de contrebande; (ix) hors de [Pays couverts par l'assurance standard]; (x) pour faire de la publicité pour des tiers; et (xi) sans porter un casque agréé; (xii) Pour être reloué. Toute violation de ce paragraphe termine automatiquement ma location et me rend responsable envers vous de tous les Frais ainsi que des amendes, pénalités et frais d'entreposage y compris les frais légaux qui y sont associés, lesquels deviennent dus lors de la cessation du Contrat en vertu de cet article.

Je ne réviserai pas la Moto, ne la réparerai pas et n'en remplacerai aucune pièce ou accessoire sans votre accord préalable écrit; à défaut, ces actions sont réalisées à mes risques et périls. Les loyers et frais de location sont dus pour les périodes durant lesquelles la Moto est révisée ou réparée.

6. **REPRISE DE POSSESSION DE LA MOTO.** Vous pouvez reprendre possession de la Moto chaque fois qu'elle est trouvée illégalement stationnée, non verrouillée, utilisée en violation de la loi ou des termes de ce Contrat ou semble être abandonnée. Vous pouvez également reprendre possession de la Moto chaque fois que vous découvrez que j'ai fait une fausse déclaration pour obtenir la Moto, dans le cadre de ce Contrat ou dans tout autre document. Je renonce, dans la mesure autorisée par les règles applicables, à tout droit à une notification préalable et/ou à un entretien avant la reprise de possession de la Moto par vous-même, vos employés, agents ou sous-traitants.

7. **GARANTIES.** Vous garantissez que la Moto sera des type et modèle indiqués dans le Formulaire de Location et qu'elle sera de qualité satisfaisante. Je comprends que, excepté ces garanties, vous n'avez pas fait et ne faites pas de -et je renonce à- déclaration ou garantie quelconque, expresse ou implicite, quant à la Moto, y compris notamment quant à son design, sa capacité, sa condition et sa qualité loyale marchande.

8. **EXONERATION DE RESPONSABILITE.** (i) En mon nom propre et au nom de mes héritiers, représentants personnels, successeurs et cessionnaires (collectivement "Héritiers et Cessionnaires"), eu égard à la location de la Moto et sous réserve de ce qui est précisé ci-après, je renonce envers vous-même, Harley-Davidson Inc., Harley-Davidson Motor Company Group Inc., Harley-Davidson Motor Company Operations Inc., Harley-Davidson Motor Company Inc., et chacun de leurs sociétés affiliées, cadres, administrateurs, employés, concessionnaires, distributeurs et agents (collectivement les "Parties Déchargées") à tout revendication, demande, droit et droit d'action (collectivement "Revendications") de toute nature quelconque que moi-même ou mes Héritiers et Cessionnaires possédons ou pourrions posséder contre une des Parties Déchargées résultant de ma location ou de toute utilisation par quiconque de la Moto, y compris notamment les dommages subis par moi-même ou tout tiers résultant de ou survenant en relation avec l'utilisation de la Moto par moi-même ou un tiers quelconque. (ii) Je reconnais et accepte que vous ne serez pas responsable à mon égard des dommages indirects, fortuits ou consécutifs ou des dépenses de toute nature directement ou indirectement causés par ou survenant en relation avec la Moto, son utilisation, sa conduite ou défaut de conduite, son entretien ou défaut d'entretien ou toute interruption des services ou perte d'utilisation de la Moto. (iii) Rien dans ce Contrat ne limite ou exclut la responsabilité (i) de Harley-Davidson Inc., Harley-Davidson Motor Company Group Inc., Harley-Davidson Motor Company Operations Inc., Harley-Davidson Motor Company Inc., et chacun de leurs sociétés affiliées, administrateurs, cadres, employés, concessionnaires, distributeurs, agents ou cessionnaires (les « Entités Harley-Davidson ») en cas de décès ou de dommages corporels causés par la faute des Entités Harley-Davidson ou en cas de décès, dommages corporels ou dommages matériels causés par tout vice de la Moto ou (ii) de vous-même en cas de décès ou de dommages corporels causés par votre faute. (iv) Je consens à cette exonération de responsabilité, en mon nom propre et au nom de mes Héritiers et Cessionnaires, et en comprends tous les effets. Je certifie que j'ai lu cette exonération et l'ai comprise, que je ne me fonde pas à une déclaration d'une des Parties Déchargées et que j'ai eu l'opportunité et le temps suffisant pour lire et poser des questions relatives à l'exonération. (v) Dans la mesure où l'étendue de cette exonération est inopposable dans un pays, cette étendue sera, dans ce pays, automatiquement limitée dans la mesure nécessaire pour rendre cette exonération opposable, sans invalider aucune autre partie de cette exonération.

CONDITIONS GENERALE SUITE

9. OBJETS DE VALEUR DANS LA MOTO. Vous n'êtes pas responsable de la perte de ou des dommages à toute propriété laissée, entreposée ou transportée par moi-même ou toute autre personne dans ou sur la Moto, dans vos installations ou reçue ou traitée par vous, soit avant ou après la restitution de la Moto. Je serai responsable des revendications des tiers pour cette perte ou ces dommages. Il est de mon exclusive responsabilité de retirer mes objets personnels de la Moto avant de vous la restituer.

10. ASSURANCE DE RESPONSABILITE. Quiconque conduisant la Moto de la manière permise par ce Contrat (le « Conducteur Assuré ») sera protégé contre la mise en œuvre de sa responsabilité pour avoir (i) causé un dommage corporel ou non à quelque tiers que ce soit, dans chaque cas, autre que le Conducteur Assuré ou tout autre personne assurée pour conduire la Moto en vertu de ce Contrat. Cette protection inclut une couverture limitée à 100 millions d'euros pour les dommages causés au tiers, qu'ils soient corporels ou matériels corporels. Cette protection fournie par vous sera en surplus de toute assurance applicable ouverte au Conducteur Assuré, qu'elle qu'en soit l'origine, qu'elle soit principale, accessoire ou conditionnelle. A défaut, cette couverture est fournie conformément aux termes et sous réserve de toutes les conditions et exclusions d'une police d'assurance de responsabilité standard pour la Moto, y compris les conditions relatives à l'information et à la coopération de ma part, qui font partie de ce Contrat. Vous pouvez fournir cette couverture, à votre gré sous un certificat d'assurance propre ou une police d'assurance ou les deux. Dans tous les cas, une copie de la police et/ou du certificat sera disponible pour mon inspection dans votre bureau principal. Je comprends que vous ne fournissez pas (i) la couverture pour les amendes, pénalités, dommages punitifs ou exemplaires; (ii) la couverture pour le décès du ou les dommages corporels au Conducteur Assuré ou tout autre personne assurée pour conduire la Moto en vertu de ce Contrat; (iii) la défense contre toute revendication après que les limites applicables à la couverture que vous fournissez ont été offertes; ou (iv) la couverture supplémentaire, sans faute, non obligatoire d'un motocycliste non assuré ou sous-assuré et toute autre couverture optionnelle ou à rejeter; vous et moi rejetons toutes ces couvertures à l'exception toute assurance de responsabilité additionnelle que j'ai acceptée et payée dans le cadre de l'article 11 et la Renonciation aux Dommages et Pertes que j'ai acceptée et payée dans le cadre de l'article 13. Je comprends que si un dommage se produit lorsque la Moto est conduite dans des circonstances qui excluent la couverture d'assurance en vertu des termes de la police d'assurance de responsabilité standard pour la Moto ou si je suis en défaut de respecter les termes du Contrat, moi-même ou toute personne autorisée à conduire la Moto en vertu de ce Contrat ne sera pas couverte par votre assurance de responsabilité et sera responsable envers vous et les tiers de toute revendication et de tout dommage.

11. VOL OU DOMMAGES CAUSES A LA MOTO. Durant la location, je suis responsable des dommages, de la perte ou du vol de la Moto a concurrence de mon dépôt de caution soit la somme de 3500€ (trois mille cinq cent Euros). Et si la Moto est endommagée suite a un usage inadéquat ou volée à cause de ma faute ou de mon dol, je vous paierai : (i) sa juste valeur vénale avant le vol ou les dommages, sous déduction de la valeur de la remise en état par un concessionnaire de la marque Harley-Davidson, excepté si ce montant est inférieur à vos frais de réparation augmentés de la réduction de valeur de la Moto après réparation et si vous n'êtes pas légalement requis de remettre la Moto en état; dans ce cas, je vous paierai les frais de remise en état; (ii) un montant raisonnable déterminé par vous sur base de l'indisponibilité de la Moto pour votre usage, plus les frais administratifs raisonnables déterminés par vous (excepté pour le vol lorsque la Moto n'est pas retrouvée) et (iii) tous les frais de remorquage et d'entreposage. Ces frais sont collectivement dénommés la « Perte ». En cas d'accident impliquant la Moto, (i) j'appellerai immédiatement l'Exploitant de Location; (ii) j'informerai immédiatement la police et déposerai une déclaration officielle d'accident ou de vol; (iii) je vous informerai immédiatement; (iv) je prendrai toutes les mesures nécessaires pour préserver vos droits; (v) j'obtiendrai les informations suivantes: les noms et adresses de quiconque impliqué y compris les témoins; les date et lieu de l'accident; les véhicules impliqués; les noms des compagnies d'assurance et les numéros des polices d'assurance concernées; (vi) je n'abandonnerai pas la Moto sans assurer sa sécurité; (vii) je ne reconnaitrai ni n'accepterai aucune responsabilité ou faute; (vi) je ne transigerai pas avec des tiers; (vii) je répondrai immédiatement à toute demande d'information relative à l'accident; (viii) si je pense que ma responsabilité pour la Perte est couverte par ma propre assurance ou ma société émettrice de cartes de crédit, je vous fournirai mon numéro d'assuré et de police ou de détenteur de carte de crédit et son assureur; (ix) je déposerai un Rapport d'Incident. Je vous autorise à recouvrer la Perte directement auprès de l'assureur. Je vous autorise également à recouvrer la Perte directement auprès du tiers responsable de cette Perte. En cas de vol, les mêmes obligations s'appliquent le cas échéant. En outre, les documents légaux et les clés doivent vous être restitués dans les 4 jours avec une copie de la déclaration à la police ; à défaut, je demeurerai responsable pour la Perte de la Moto. Si je suis impliqué dans un accident ou un vol, je comprends que la Moto ne sera pas remplacée et que ce Contrat sera automatiquement terminé sans remboursement de n'importe somme ou caution versé.

12. INDEMNISATION. Sous réserve de l'article 8(iii), j'accepte d'indemniser vous-même, Harley-Davidson Motor Company, Inc., Harley-Davidson, Inc. et chacune de leurs sociétés affiliées, pour toute perte, dommage et dépense que chacun de vous subit suite à (i) mon utilisation de la Moto (mais seulement dans la mesure où les perte, dommage et dépense excèdent les limites de toute assurance de responsabilité fournie en vertu de ce contrat) ou (ii) tout manquement à une déclaration, garantie, engagement, convention ou obligation en vertu de ce Contrat. Aucune indemnité n'est due pour les dommages à la Moto si j'ai souscrit une Renonciation aux Dommages et Perte et ai payé les frais y afférents. La Renonciation aux Dommages et Perte ne couvre pas les dommages survenus à cause de mon dol et de ma faute grave. Si les dommages sont couverts par une assurance, la Renonciation aux Dommages et Pertes ne s'applique pas à la franchise et je ne peux vous réclamer remboursement de la franchise.

13. DIVERS. (a) Toute clause de ce Contrat qui est illégale ou inopposable, en tout ou partie, dans un pays, y sera sans effet seulement dans la mesure de cette illégalité ou inopposabilité et ne rendra pas les autres clauses de ce Contrat illégales ou inopposables. (b) Toute modification de ce Contrat ou de vos droits doit être effectuée par écrit et signée par votre représentant autorisé. (c) Si je ne restitue pas la Moto au moment indiqué dans le Formulaire de Location, vous pouvez choisir de proroger le Contrat de Location jusqu'à la restitution; vous aurez le droit de terminer à tout moment le Contrat de Location ainsi prorogé, sans notification. (d) Le Contrat de Location sera terminé immédiatement si (i) je suis déclaré en faillite ou entre en liquidation; (ii) vous déterminez qu'un quelconque de mes biens a été saisi pour payer mes dettes ou qu'un administrateur a été désigné pour gérer mes biens; ou (iii) je ne respecte pas les termes de ce Contrat. La cessation de ce Contrat n'affecte pas votre droit de percevoir les montants +que je vous dois en vertu de ce Contrat et vous pouvez reprendre possession de la Moto.

14. HARLEY-DAVIDSON N'EST PAS UNE PARTIE. Je comprends et reconnais que vous êtes indépendant de Harley-Davidson Motor Company, Inc., Harley-Davidson, Inc. et de leurs sociétés affiliées. Je comprends et reconnais que les Entités H-D peuvent mettre en œuvre les articles 8 et 13 de ce Contrat. Toutefois, je reconnais et accepte que les Entités H-D ne sont pas parties à ce Contrat à quelque titre que ce soit et que ce Contrat ne me confère aucun droit contre aucune d'elles.

15. LOI APPLICABLE ET COMPETENCE. Le Contrat est régi par le droit français. Toute contestation ressortit à la compétence exclusive des Cours et Tribunaux français du lieu de l'Exploitant de la Location.